



19 AOÛT 2022

NUMÉROS UTILES

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr			
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	02.98.16.14.00	
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29	
Postes de secours	Sainte Anne la Palud	02.98.92.56.34	
	Kervel	02.98.92.53.26	
Office du Tourisme	Lundi-mardi-mercredi-samedi-dimanche 9h30-12h30 14h00-18h00	02.98.92.53.57	
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	09.69.32.35.29	
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	02.77.62.40.09	
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00	02.98.92.57.55	
	Dimanche de 11h00 à 12h00		
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30	02.98.92.56.64	
	Fermé le jeudi		
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24	
Pharmacie	1, allée du stade	Françoise Bourdais	02.98.92.50.34
			02.98.92.55.06
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j/ 7		David Daden	06.63.44.29.70
Ambulances - Services funéraires		Alain Jolec	02.98.81.27.28
Bac de collecte de vêtements	Services techniques		
Déchèterie	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00	02.98.92.57.58	
	Fermée le mardi		
Déchets de jardin	Rue Menez Bian		
Marché saisonnier	Place de l'église de 8h30 à 13h	Tous les dimanches jusqu'au 30 octobre	
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE			
Médecins	Vincent Bauta		02.29.20.21.00
	Clément Cogneau		
	Marion Paugam		
Infirmières	Permanence dès 8h30	Pascale Fray	02.98.92.52.06
		Anne-Laure Brusq-Hirrien	
		Régine Gérardi	02.98.92.55.34
		Dominique Robyn	
		Laurence Duchillier	
Kinésithérapeutes	Eric Peuziat		02.98.92.53.13
	Julie Scordia		02.56.06.29.29
	Claire Le Ny		
Diététicienne - Nutritionniste	Séverine Doué		02.98.27.88.57
Ostéopathe	Florian Fauchart		06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue	David Cavarec		02.98.92.59.19
Psychologue	Mercredi et jeudi après-midi	Vonnick Péton	06.88.73.81.34
Urologue	Mardi matin	Olivier Develay	02.98.53.95.74
Sage-femme	Vendredi matin	Gaëlle Rouxel	02.29.20.21.00

INFORMATIONS COMMUNALES

La mairie sera fermée le samedi 20 août 2022

FORUM DES ASSOCIATIONS

La commune organise son forum des associations, le samedi 3 septembre, de 10h à 12h00, salle municipale. L'occasion de découvrir en un clin d'œil l'ensemble des associations sportives et culturelles de la commune. Enfants et adultes auront la possibilité de rencontrer et de questionner les responsables d'associations.

CRISE SECHERESSE

Depuis le 10 août, par arrêté préfectoral, le département est passé en situation de « **Crise sécheresse** ». L'ensemble des usagers, collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers sont appelés à faire preuve d'un usage mesuré de leur consommation en eau. Les usages de l'eau provenant des réseaux publics d'alimentation et de distribution en eau potable font l'objet de restrictions sur le territoire départemental. **Nous vous rappelons que le non-respect des restrictions d'usage prévues par l'arrêté préfectoral entraîne des sanctions pénales.**

Sont interdits :

- le nettoyage des véhicules, des bateaux y compris par dispositifs mobiles, excepté les véhicules ayant une obligation réglementaire (sanitaire, alimentaire) ou technique (bétonnières, matériels agricoles liés aux moissons) ou liée à la sécurité ;
- l'arrosage des pelouses ; des terrains de sport ; des espaces verts, massifs floraux ou arbustifs, jeunes arbres ; l'arrosage des potagers 8 heures à 20 heures ;
- le remplissage des plans d'eau, mares d'agrément ou mares de chasse ; des piscines familiales à usage privé de volume supérieur à 1m³ et des piscines communes dans les résidences ;
- le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers et toitures, sauf pour raison sanitaire ou sécuritaire, et réalisé par une collectivité ou un professionnel du nettoyage.
- le fonctionnement des douches de plage ; de fontaines d'agrément ne disposant pas de circuit fermé

INFLUENZA AVIAIRE – Recommandations

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins. Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections :

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- évitez tout contact avec des surfaces contaminées par des déjections d'oiseaux.
- n'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques

A votre retour, lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez-les ensuite avec une solution javéalisée.

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'office français de la biodiversité au 02.98.82.69.24,

Nous vous rappelons l'obligation de déclarer toutes détentions de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur. Vous pouvez faire cette déclaration en ligne à l'adresse suivante <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>, ou en retirant un formulaire en mairie.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que la divagation des animaux domestiques sur la voie publique est interdite. Nous constatons régulièrement la présence d'excréments d'animaux sur la voie publique, les pelouses ou sur les parterres de fleurs. Pour des raisons d'hygiène, chaque propriétaire est invité à avoir une attitude respectueuse.

Rappel : l'arrêté municipal 29/2017 règlementant le cimetière communal – **art. 14** « l'accès du cimetière est interdit aux chiens même tenus en laisse ... »

L'accès aux plages aux chevaux et aux chiens est strictement interdit du 1^{er} juin au 30 septembre inclus par arrêté préfectoral du 19 janvier 2018.

PRÉVENTION DÉMARCHAGE

La municipalité rappelle les mesures de prudence en cas de démarchage : méfiance face aux démarcheurs qui se présentent en groupe ; ne pas verser d'argent ou remettre de chèque avant le délai de rétractation de sept jours ; ne pas signer de document non daté ou antidaté ; ne pas faire de chèque antidaté et ne pas donner d'autorisation de prélèvement. Soyez vigilants ! Prenez le temps de la réflexion.

QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

Le ministère chargé de la santé surveille la qualité des eaux de baignade en mer. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) intervient sur tous les lieux de baignade fréquentés. Ce contrôle régulier permet aussi d'évaluer l'impact des efforts faits par les collectivités locales et par l'Etat pour restaurer cet environnement fragile. De mai à septembre, des techniciens visitent les zones de baignades, procèdent à un état des lieux (aspect de l'eau, présence de rejets, entretien, ...) et prélèvent des échantillons d'eau. Ces analyses sont disponibles en mairie.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

SERVICES DES PLAGES

La CCPCP met en place un service de lignes de plages du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août, du lundi au samedi hors jours fériés. Départ du bourg de Plonévez-Porzay pour Lestrevet et Pentrez à 13h50 et retour à 17h53. Les horaires complets sont disponibles en mairie.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de secours sont opérationnels et seront ouverts jusqu'au dimanche 28 août. La surveillance des plages est encadrée par les sapeurs-pompiers de Douarnenez. Les postes sont ouverts tous les jours de 13H30 à 19h30 ⇒ Sainte Anne La Palud : 02.98.92.56.34 / Kervel : 02.98.92.53.26

VIE ASSOCIATIVE

FETE DE L'ANSE DE TREFEUNTEC

Le Comité des Fêtes de Plonévez-Porzay vous propose le vendredi 19 août à partir de 19h30 à l'anse de Tréfeuntec sa soirée Lard grillé Patates buvette, avec le groupe Les Soucouloùs (Chants de marins). Venez nombreux !.

MUSEE DU CHEMIN DE FER

Venez découvrir : le chemin de fer à l'époque de la vapeur ; l'outillage de la voie de 1870 à 1970 ; la locomotive à vapeur ; les objets du poste de conduite ; les costumes des Compagnies privées avant la SNCF, ainsi que ceux de la SNCF ; une lampisterie ; le bureau d'une petite gare secondaire des années 30 ; un réseau miniature 1/87ème de 20 m². Visite sur rendez-vous au 02.98.92.56.55 ou 06.75.36.39.66. Entrée gratuite

RANDONNEURS DU PORZAY

Marche le lundi 22 août ouverte à tous, bienvenue aux estivants, rendez-vous à 18h00 sur le parking de Tréfeuntec, deux marches de 5 et 8 km suivies d'un pot. Participation 2 €, pique-nique à 20h00. Adhésion 2022-2023, 10 € pour toutes les activités (marche, pétanque, jeux de société, section musico-vocale, section sauvegarde du patrimoine). Renseignement : 06.47.98.83.53

INFORMATIONS COMMERCIALES

- Votre magasin Blanc brun sera fermé pour congés jusqu'au dimanche 28 août. Réouverture le lundi 29 Août à 10h
- Le salon Nicole Coiffure fermera définitivement ses portes le 31 août 2022. Nicole remercie sa clientèle pour lui avoir accordé sa confiance et pour sa fidélité pendant ces trente-six années d'activité.
- L'atelier de Charlott', fleuriste est fermé jusqu'au 31 août inclus. Réouverture le 1er septembre à 9h30.
- La poissonnerie Caroff sera temporairement absente le jeudi.
- Souci du détail, est fermé jusqu'au 29 août inclus
- Porzay Services (anciennement Facil' a breizh) recherche aide à domicile à temps partiel en CDI à partir de septembre sur la région du Porzay. Contact :06.89.65.28.32

INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 21 août : messe à 11h00 à Notre-Dame-de-Kergoat, Quéménéven

Pardon de Sainte Anne la Palud : Le comité du sanctuaire Sainte-Anne-la-Palud invite toutes les personnes désirant porter croix ou bannières à se joindre à la procession du pardon de Sainte-Anne-la-Palud le dimanche 28 août à 15h00. Le port du costume n'est pas obligatoire. Pour tout renseignement s'adresser au 06.80.40.11.49.

Imprimé par nos soins

GRAND PARDON

SAINTE-ANNE-LA-PALUD

SAMEDI

27
AOÛT

17 h 30 Overenn e brezoneg (messe en breton)
gant Tab Job an Irien

21 h 00 Procession aux flambeaux - messe
Présidé par monseigneur André GUEYE, évêque de Thiès
et en présence de monseigneur Laurent Dognin,
évêque de Quimper et Léon

DIMANCHE

28
AOÛT

10 h 30 Messe solennelle
Présidé par monseigneur André GUEYE, évêque de Thiès
et en présence de monseigneur Laurent Dognin,
évêque de Quimper et Léon

14 h 15 Chapelet

15 h 00 Louanges vespérales

LUNDI

29
AOÛT

15 h 00 Messe avec sacrement des malades

MARDI

30
AOÛT

10 h 30 Messe solennelle
Présidé par père Christian LE BORGNE, curé de la paroisse
Sainte-Anne - Chateaulin

14 h 15 Chapelet

15 h 00 Louanges vespérales
procession - bénédictions



Église catholique
en Finistère
Iz katolik e Penn-ar-Bed